

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	24 (1916)
Heft:	6
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Heures de sorties	Sœurs sup.	Sœurs	Candidates	En hôpitaux		
				Total	publiques	privées
Report	36	98	81	215	162	53
Trois demi-journées par quinzaine	—	10	3	13	13	—
Sorties non réglementées	8	13	3	24	20	4
Pas de sorties	7	13	2	22	19	3
Sans réponse	—	3	1	4	4	—
Totaux	51	137	90	278	218	60

46 sœurs (respect. 50) mentionnent des sorties irrégulières ou aucune sortie, soit le 17,9 %.

La permission de sortir régulièrement est accordée à 228 sœurs, soit dans 82 % des cas. Bien des fois cependant la sœur qui prend ses heures de liberté est obligée de remettre le soin de ses malades à une collègue; cette dernière ayant alors une tâche double, il arrive trop souvent que l'après-midi de sortie ne puisse être prise, de sorte qu'elle n'existe que sur le papier.

Trois hôpitaux d'Etat, seulement, font mention d'une sœur remplaçante.

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Lausanne. Samaritaines. — La section des samaritaines de Lausanne a eu son assemblée annuelle le 10 avril. L'ancien comité a été réélu en bloc, avec M^{me} Quinche comme présidente, et M^{me} de Muralt en qualité de caissière.

Nous avons déjà raconté quelle a été l'activité de cette section de dames depuis le début des hostilités. En 1915, les recettes en argent ont atteint 8532 fr., dont 1562 fr. 50 ont été employés pour des œuvres suisses, et 6376 fr. en faveur d'ambulances à l'étranger. Parmi les dépenses nous relevons les chiffres suivants:

Thermomètres	1800 fr.	—
Médicaments	455	» 40
Instruments de chirurgie	137	» —
Gaze et ouate	1631	» —
Laine et flanelle	1503	» 70, etc.

Le nombre de ballots (de 35 à 84 kg.) expédiés à des ambulances de France a été de 229. La valeur de ces envois se chiffre par 32,346 fr.; c'est dire que les dons en nature, recueillis par les samaritaines de Lausanne, ont presque atteint la valeur de 26,000 fr.!

La section s'est en outre occupée constamment des objets d'habillement devant être remis aux évacués lors de leur passage à Lausanne, ou expédiés par ses soins aux comités de Schaffhouse, de Zurich, de Genève, d'Evian et de Thonon. Ce service a fait l'objet d'une comptabilité spéciale. Il en est de même de celui

du ravitaillement des évacués et des grands blessés, comprenant des petits pains, du café, du lait, etc.

Ces quelques chiffres démontrent avec éloquence la belle œuvre qu'a accomplie la section des samaritaines de Lausanne, à laquelle nous adressons nos félicitations d'avoir su se rendre si utile.

Alliance suisse des samaritains. — Le 28^e rapport annuel de l'Alliance suisse des samaritains, qui vient d'être adressé aux sections, est intéressant à parcourir. L'Alliance se compose actuellement de 307 sections, dont 272 dans la Suisse alémanique, 33 dans la Suisse romande et 2 dans la Suisse italienne. Ces sections comptent au total 35,418 membres, soit 10,410 dames, 4521 messieurs (actifs) et 20,487 membres passifs et honoraires.

Les recettes pendant l'exercice 1915 ont été de 14,723 fr. 95, tandis que les dépenses n'atteignent que 13,005 fr. 21.

129 cours de samaritains et de soins aux malades ont été donnés sous les auspices de l'Alliance, réunissant 5985 participants, ainsi que trois cours de moniteurs. Le nombre des moniteurs et monitrices est actuellement de 509.

Le Comité central, présidé depuis plusieurs années par M. A. Rauber, à Olten, et dans lequel siègent trois représentants de la Croix-

Rouge suisse, compte en outre quatre membres de la Suisse alémanique et deux Romands (MM. Seiler-Vevey et Juvet-Neuchâtel).

L'assemblée générale, qui aura lieu à Lausanne le 25 juin, discutera une nouvelle convention avec la Croix-Rouge suisse dont l'Alliance est une société auxiliaire. Nos lecteurs trouveront d'autre part l'invitation à cette réunion qui sera précédée — le 24 juin — par celle des délégués romands.

Chaux-de-Fonds. Conférence aux samaritains.

— M^{le} E. Reibold, de Genève, qui n'ignorait pas le bon accueil que nous réservons toujours à ceux qui nous parlent des petits soldats de France, a bien voulu nous raconter dernièrement ses impressions d'infirmière. Elle a rapporté de son stage dans un hôpital de Lyon, des souvenirs vivants qu'elle nous a exposés d'une façon charmante et qui ont vivement captivé ses auditeurs.

Bien souvent déjà on nous a parlé de ces braves qui se battent avec tant de courage,

mais chaque fois ils nous intéressent davantage et nous sentons grandir pour eux notre sympathie. M^{le} R. les a aimés, les héros qu'elle a soignés pendant quatre mois, et tandis qu'elle nous les présentait, on sentait passer dans l'auditoir un grand frisson d'admiration.

Après les soldats, quelques silhouettes d'infirmières. Comme elles doivent rivaliser de zèle et de dévouement pour faire oublier à ces grands enfants leur triste sort et donner à ceux qui n'ont pas le bonheur d'avoir pour les soigner leur mère ou leur femme, l'illusion de la famille ! Redonner aux amputés le goût du travail, les empêcher de penser à leur infirmité, encourager ceux qui sont déprimés par ces longs mois d'hôpital, tel est le rôle sublime des infirmières.

Tant de désintéressement, tant de volonté et d'héroïsme nous laissent un peu songeurs,... un peu honteux peut-être !... et lorsque M^{le} Reibold termine par un mot de reconnaissance à la Suisse hospitalière, nous avons plus nettement le sentiment de la grande tâche qui nous reste à accomplir.

Bibliographie

Le pansement solaire, par le D^r *Rollier*, *Leysin*. — Lausanne, chez Payot & C^{ie}.
Prix 1 fr. 50.

Petit par le format, grand par sa portée, le livre du D^r Rollier est extrêmement intéressant à étudier, même pour des laïques. Il expose comme quoi le soleil est le grand guérisseur, non pas seulement de la tuberculose, mais des lésions traumatiques, des plaies contuses, des ulcères, des fractures ouvertes ou fermées, des phlegmons et, *last not least*, des blessures de guerre.

L'action du soleil détruit les germes infectieux, fortifie les tissus, hâte la guérison. Les suppurations tarissent sous l'action bienfaisante des rayons solaires, les fractures compliquées donnent bientôt des résultats inespérés, de sorte que cette cure de soleil — peu coûteuse — a permis déjà d'éviter un grand nombre d'amputations.

Combien de personnes atteintes d'ulcères variqueux liront avec plaisir ce que le D^r Rollier dit de leur affection : « Nous avons obtenu la cicatrisation complète d'ulcères d'origine eczématuse très anciens en quatre ou six semaines. La plus longue durée a été de neuf semaines pour un cas compliqué... Tous les résultats obtenus ont été si encourageants qu'ils nous permettent d'affirmer que l'ulcère variqueux, quelle que soit sa cause occasionnelle, est toujours justiciable de la cure solaire. »

Enfin il n'y a pas que les adultes — blessés ou non — qui bénéficieront de la cure de soleil, mais les membres déformés des enfants rachitiques retrouveront bientôt aussi les lignes normales et harmonieuses qu'ils doivent avoir.

D'après Rollier, et il nous paraît que l'éminent praticien ne va pas trop loin, le soleil est bien la panacée universelle. D^r M^l.